


Risques majeurs : les connaître et savoir réagir

Clermont-Ferrand est exposée à certains risques naturels du fait de sa situation géographique et de son histoire patrimoniale. Ils sont accompagnés d'autres risques majeurs dus aux activités humaines et économiques importantes sur le territoire.

Adoptons les bons gestes !

	Quels sont les risques majeurs à Clermont-Ferrand ? <ul style="list-style-type: none">• Inondation• Mouvement de terrain (effondrements)• Risque sismique• Risque de transport de matières dangereuses
---	--

Tout comme sur l'ensemble du territoire national, d'autres risques sont également à prendre en considération sur le territoire de la commune : les **risques climatiques** (neige, verglas, orage, tempête, canicule, grand froid), le **risque sanitaire** et la **menace terroriste**.

C'est quoi un « DICRIM » ?

Le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) recense tous les risques auxquels la commune est soumise, aide les habitants à les identifier, à connaître les mesures prises par la Ville et ses partenaires en cas de crise et surtout, les réflexes à adopter en cas d'alerte.

Mieux on est préparé, plus on est efficace collectivement pour faire face aux risques majeurs, très rares mais d'une réelle gravité.

Que dois-je faire en cas de danger ?

- Mettez-vous à l'abri et fermez tout
- Ne vous déplacez pas
- Ne téléphonez pas pour ne pas encombrer les lignes
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école ; le personnel encadrant connaît les procédures de mise en sûreté des élèves et l'active au besoin
- Informez-vous (radio, TV, Comptes officiels sur les réseaux sociaux,...) et ne relayez pas d'information non confirmée

Être prêt face aux risques

La Ville de Clermont-Ferrand dispose d'une organisation de gestion de crise opérationnelle de veille 24 h/24, 7 jours/7, lui permettant d'intervenir très rapidement et efficacement sur des événements touchant des personnes ou des biens. Mais c'est aussi l'affaire de tous.

Tenez-vous informé des risques présents sur le territoire de Clermont-Ferrand et ayez les bons réflexes !

→ **Pour tout savoir sur les risques majeurs à Clermont et les comportements à adopter, [C'EST ICI](#)**



Si vous n'êtes pas sur l'annuaire ou si vous souhaitez ajouter un numéro de téléphone pour recevoir les alertes de la Ville, rendez-vous sur la page :

<https://clermont-ferrand.fr/gestion-de-crise>.

Liens utiles :

- La Préfecture du Puy de Dôme : www.puy-de-dome.gouv.fr/
- L'Observatoire National des Risques Naturels : www.georisques.gouv.fr/risques/observatoire-national-des-risques-naturels
- Le portail interministériel de prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr ou www.gouvernement.fr/risques
- Les pouvoirs du maire face aux risques majeurs : www.mementodumaire.net